

Information L2

Il est porté à la connaissance des étudiants admis en 2^{ème} année licence des parcours MI et ST, désirant faire un transfert vers la 2^{ème} année licence des filières : Automatique, Electronique ou Electrotechnique, que **le dernier délai de dépôt des dossiers: demande de changement de filière (transfert interne)** est fixé pour le **MERCREDI 29 janvier 2020 à 15 heures**.

Les étudiants qui ont déjà déposés leurs dossiers, doivent impérativement compléter par le relevé notes actualisé, faute de quoi le dossier ne sera pas étudié.

Le dossier doit comprendre :

1. Une demande manuscrite,
2. Une copie du relevé de notes de la 1^{ère} année actualisé,
3. Une copie de l'attestation du Bac,
4. Les formulaires n°1 et 11 à télécharger à partir du site : ummto.fgei.dz.et à remplir à la machine,

Tout dossier incomplet sera refusé.

Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.



Le Vice-Doyen